

et dans un but catholique, ainsi que nous le révèlent pour la première fois les pages du P. Morice. Les troubles qui s'ensuivent provoquent l'établissement définitif de l'Eglise à la Rivière-Rouge par Mgr Provencher et sa consolidation par son successeur immédiat et ses frères en religion. Ce volume est une histoire de pionniers, et il faut le lire pour en mesurer toute la valeur.

Le second s'ouvre avec les troubles de 1869, auxquels l'auteur consacre quatre longs chapitres, révélant aux Anglais le véritable caractère de ce qu'ils ont jusqu'ici appelé une rébellion. Cette partie de l'ouvrage, ainsi que les chapitres consacrés à la révolte de la Saskatchewan et à la question scolaire, revêtent une autorité spéciale. On pourra faire la conspiration du silence autour des révélations du Père Morice — révélations, dont tout homme de bonne foi doit admettre l'authenticité, puisqu'elles s'appuient exclusivement sur les témoignages d'Anglais protestants, — mais son exposé magistral de cette époque tourmentée restera. Même les historiens anglais devront désormais mettre de côté les fantaisies de leurs prédécesseurs. Impossible maintenant de plaider ignorance.

Nous terminons cette trop courte notice en exprimant le vœu que l'auteur, qui possède à un haut degré le talent d'écrire l'histoire, d'analyser, de grouper et de juger les faits, les hommes et les événements nous donne dans un avenir prochain un ouvrage historique écrit dans notre langue. Ce serait pour ainsi dire l'histoire critique des importants travaux historiques déjà existants.

Ajoutons — détail pratique — qu'on peut se procurer cet ouvrage, excellemment illustré, au prix de \$4 en s'adressant au R. P. Morice, O. M. I., église Ste-Marie, Winnipeg. (Franco, \$4.42). Le prix régulier de l'ouvrage en librairie est de \$5.

ORNEMENTS D'EGLISE

ENVOYES PAR L'ŒUVRE DES TABERNACLES DE MONTREAL
POUR LE DIOCESE DE SAINT-BONIFACE.

La Rde Sœur Marie du St-Sacrement, de la Congrégation de Notre-Dame, directrice de l'œuvre des tabernacles, a expliqué, à la demande de Mgr l'Archévêque, qui avait lu le compte-rendu annuel sans savoir qui on avait obligé, comment avait été répartie la valeur de \$109 en objets d'église envoyés dans le diocèse. —

Le R. P. Poitras, O. M. I., procureur des missions, a reçu pour \$60.

M. l'abbé Dumoulin, alors curé d'Oak Lake, Man., pour \$5.

M. l'abbé Claveloux, alors à Dumas, Sask., et maintenant en Galicie, pour \$44.

Il sera bon de se rappeler la règle posée dans la dernière circulaire de Monseigneur prescrivant que nulle demande d'ornements ou de